

à l'unanimité des membres présents prenant part au vote. Sur Belenios, les résultats ont été les suivants :

- Bastien Dumont : 29
- Arthur Rosendahl : 26
- Yannick Tanguy : 29
- Flora Vern : 26
- Vote blanc : 1

Deux sièges restent donc à pourvoir. Il sera tout à fait possible de se déclarer candidat d'ici la prochaine AG pour être élu sur la période novembre 2024 – novembre 2028.

L'Assemblée générale ordinaire se clôt à 17 heures 35.

Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire s'est ouverte à 17 heures 35. La délibération a été rapide, mais faute d'atteindre le quorum, la modification des statuts votée à l'unanimité ne peut être considérée valide.

Onze membres étaient présents sur place dont un n'a pas pris part au vote.

Yannick Tanguy a lu les ajouts aux statuts indiqués dans le numéro précédent de la *Lettre*. Ces ajouts sont exigés par l'administration fiscale pour s'assurer que l'association remplit formellement les conditions pour la reconnaissance d'utilité publique, notamment le fait que les membres de l'association ne s'enrichissent pas grâce à ses activités.

Les modifications ont été adoptées à l'unanimité des membres présents prenant part au vote. Sur Belenios, les 20 votants les ont également adoptées à l'unanimité.

Cependant, selon les statuts²³, « une majorité des adhérents à jour de leur cotisation doit être obtenue » pour modifier les statuts (article 8.4). Étant donné que les trente personnes qui ont voté favorablement à la modification des statuts représentent moins de la moitié des membres de l'association à jour de cotisation, une nouvelle Assemblée générale extraordinaire a donc dû être convoquée ultérieurement.

L'Assemblée générale extraordinaire se clôt à 17 heures 45.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 7 JANVIER 2025

À vingt et une heures en ce mardi 7 janvier 2025, la séance du conseil d'administration est ouverte en visioconférence.

23. <https://gutenberg-asso.fr/Les-statuts-de-l-association#t8-Assemblee-generale>.

Sont présents :

- Patrick Bideault (président de l'association),
- Denis Bitouzé (secrétaire),
- Céline Chevalier (vice présidente),
- Maxime Chupin (secrétaire adjoint),
- Bastien Dumont (administrateur),
- Jean-Michel Hufflen (administrateur chargé des *Cahiers* GUTenberg),
- Arthur Rosendahl (administrateur),
- Yannick Tanguy (administrateur),
- Flora Vern (administratrice).

Sont excusés :

- François Druel (trésorier),
- Yvon Henel (trésorier adjoint).

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration est ouvert. Bastien Dumont et Yannick Tanguy assurent conjointement le rôle de secrétaires de séance.

Ordre du jour

- Vote pour élire Yannick Tanguy trésorier ;
- Organisation de l'AGE pour ratifier la modification des statuts ;
- Campagne d'adhésion 2025 ;
- Éventuelle organisation du TUG 2026 à Paris.

Élection d'un nouveau trésorier et d'un vice-trésorier

François Druel ayant annoncé préalablement à la réunion son intention de passer la main en tant que trésorier pour des raisons professionnelles, tout en restant membre du CA, Yannick Tanguy s'est proposé pour le remplacer. Tous les membres du CA se sont prononcé par courrier en faveur de ce changement, si bien que Yannick est élu par consensus lors de la réunion. François Druel s'est généreusement proposé pour accompagner Yannick et conserver sur son serveur son instance de Paheko, le logiciel de gestion qu'il a utilisé, durant une période de transition.

Yannick annonce être en train de regarder s'il y a lieu d'installer Paheko sur le serveur de l'association ou s'il vaut mieux revenir à Dolibarr. Sans exclure complètement la possibilité de continuer, comme jusqu'ici, avec Dolibarr pour les adhérents et Paheko pour la comptabilité afin de profiter de leurs forces respectives, il estime que l'idéal serait de n'utiliser qu'un seul logiciel de manière à éviter de dupliquer la gestion des adhérents. Yannick propose aussi de documenter le fonctionnement de la comptabilité, quel que soit le logiciel retenu ²⁴.

24. Après avoir découvert ces deux logiciels, Yannick a même organisé une réunion par visioconférence, à destination des membres du CA, pour en faire une présentation comparée. Elle a eu lieu le 26 janvier et fut très utile. Dès le 27, Maxime Chupin installait Paheko sur le serveur de l'association, où il cohabite désormais avec Dolibarr. L'article de Yannick en page 19 vous donnera plus d'informations à ce sujet.

Il y a quelques mois, Yvon Henel a présenté sa démission du CA et l'a annoncé par mail aux adhérents le 13 novembre dernier. Nous remercions Yvon pour nous avoir sympathiquement accompagnés ces dernières années, et nous nous réjouissons qu'il continue à contribuer à la *Lettre*. Arthur Rosendahl fait état de son expérience dans la gestion de trésorerie d'une association et se porte candidat au poste de vice-trésorier récemment laissé vacant par Yvon.

Le CA remercie François Druel pour son investissement à la fonction de trésorier, qui est allé bien au-delà de ce qu'exigent les tâches habituelles de gestion, ainsi que Yannick Tanguy et Arthur Rosendahl pour avoir accepté de rejoindre le bureau.

Organisation de l'AGE et campagne d'adhésion

On convient d'envoyer un courrier d'appel à cotisations incluant l'annonce de l'AGE pour le 15 mars. Durant cette AGE, ne seront discutées que les modifications des statuts qui ont été votées lors de la dernière AG. Céline Chevalier se dévoue pour rédiger le courriel, qui sera envoyé aux adhérents de 2023 et 2024.

Cahiers

Le numéro 59 étant prêt, reste à savoir à combien d'exemplaires il sera imprimé et à quel prix il sera proposé à la souscription. Selon Jean-Michel Hufflen, il est raisonnable de viser environ 17 € frais de port compris.

Le devis est valable un mois et l'impression se fait sous dix jours après remise du bon à tirer. On ne peut pas avoir de prix dégressif pour une réimpression.

Comme le propose Céline Chevalier, il est convenu de demander un devis pour 100 exemplaires, de fixer le prix de souscription en fonction de ce devis et de donner la possibilité de coupler la souscription et la cotisation. Le nombre d'exemplaires définitif sera fixé en fonction du nombre de souscriptions²⁵. Cette proposition est approuvée.

Maxime Chupin se propose pour rédiger la page de la souscription et pour ajouter une case pour la souscription dans le formulaire d'adhésion.

Jean-Michel est donc chargé par le CA de demander les devis dès que possible.

Éventuelle organisation du TUG 2026 à Paris

Selon Arthur Rosendahl, le TUG 2025 aura lieu en Inde, et il paraît difficile que le suivant se tienne en Europe puisque cela a déjà été le cas en 2023 et 2024. L'association peut proposer une candidature dès maintenant pour 2026 tout en se déclarant disponible pour 2027 également. Si, d'ici là, certains des membres actuels quittaient le CA, rien n'empêcherait qu'ils participent à l'organisation du TUG.

²⁵. Il est finalement de 150 exemplaires, répartis comme suit : 64 exemplaires souscrits, 17 distribués gratuitement, 69 à vendre (sachant que 23 exemplaires vendus suffisent pour rentrer dans nos frais).

Questions diverses

Denis Bitouzé évoque la possibilité de sous-traiter quelques développements informatiques (p. ex. gestion des pourriels²⁶) que les membres du CA n'arrivent pas à réaliser efficacement.

Denis Bitouzé propose que les AG se tiennent désormais en ligne, en les découplant des journées GUTenberg. Cela lui semble plus efficace qu'une AG hybride faisant suite aux exposés, pour laquelle les participants paraissent souvent manquer de temps et d'énergie. Cela permettrait également de dédier la journée GUTenberg aux exposés et aux discussions entre participants. Dans le même sens, Arthur Rosendahl propose qu'un moment d'échange ait lieu avant l'AG officielle, par exemple un dimanche après-midi deux semaines avant l'AG, de manière à ce que le CA puisse discuter au préalable avec les adhérents présents les questions traitées et les propositions faites durant l'AG. Denis Bitouzé évoque aussi la possibilité d'organiser un week-end GUTenberg, qui pourrait inclure des ateliers, plutôt qu'une journée.

Il serait bon de communiquer plus sur la présence de GUTenberg au premier samedi du libre.

Yannick Tanguy rappelle l'utilité des moments d'échange entre membres de l'association, telles que les discussions au café organisées deux fois par Patrick Bideault. Il souhaite que nous en organisions d'autres.

Arthur Rosendahl propose un exposé, qu'il a donné depuis²⁷, sur son intervention en tant qu'expert de L^AT_EX lors d'un procès à Londres.

L'ordre du jour étant épuisé et nul ne demandant plus la parole, la réunion est levée à vingt-deux heures passées de trente minutes.

Bastien Dumont



🔗 COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2025

Circonstances commensales et organisationnelles

Puisque le quorum n'a pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2024, la modification des statuts votée à l'unanimité n'a pu être adoptée, ce qui a rendu nécessaire la convocation des adhérents à une nouvelle assemblée générale extraordinaire, laquelle pouvant valablement adopter lesdits statuts modifiés à la majorité des seuls votants.

Celle-ci fut organisée le 15 mars, en distanciel, et les adhérents ont été convoqués par courriel, en temps et en heure, à savoir le 28 février. Les adhérents à jour de cotisation avant le lundi 10 mars 2025 ont eu le droit de voter, et les informations leur permettant de voter en ligne leur ont été transmises le 12 mars.

²⁶. Finalement, nous nous en sommes sortis tout seuls : voir page 66.

²⁷. <https://gutenberg-asso.fr/6-mars-2025-TeX-au-tribunal>.